

Conditions Financières



VILLE DE PARIS

Programme d'émission de titres

(Euro Medium Term Note Programme)

de 7.000.000.000 d'euros

A échéance minimum d'un (1) mois à compter de la Date d'Emission

SOUCHE No : 75

TRANCHE No : 1

Emission de titres d'un montant de 60.000.000 d'euros portant intérêt au taux de 2,793% par an et venant à échéance le 29 juin 2038

Prix d'Emission 100%

GOVERNANCE DES PRODUITS MiFID II / MARCHE CIBLE : CLIENTS PROFESSIONNELS ET CONTREPARTIES ELIGIBLES : Uniquement pour les besoins du processus d'approbation du produit du producteur, l'évaluation du marché cible des Titres, en tenant compte des cinq (5) catégories mentionnées au paragraphe 18 des lignes directrices publiées par l'Autorité Européenne des Marchés Financiers ("ESMA") le 5 février 2018, a mené à la conclusion que: (i) le marché cible des Titres concerne les contreparties éligibles et les clients professionnels, tels que définis dans MiFID II ; et (ii) tous les canaux de distribution des Titres à des contreparties éligibles ou à des clients professionnels sont appropriés.

Toute personne offrant, vendant ou recommandant ultérieurement les Titres (un "distributeur") doit prendre en considération le marché cible du producteur. Cependant, un distributeur soumis à MiFID II est tenu de réaliser sa propre évaluation du marché cible des Titres (en retenant ou en affinant l'évaluation du marché cible faite par le producteur) et de déterminer les canaux de distributions appropriés, sous réserve des obligations du distributeur relatives à l'évaluation de l'adéquation et du caractère approprié des produits en vertu de MiFID II, tel qu'applicable.

LA BANQUE POSTALE

En date du 27 juin 2022

PARTIE A - CONDITIONS CONTRACTUELLES

Le présent document constitue les Conditions Financières relatives à l'émission des titres décrits ci-dessous (les « Titres ») et contient les termes définitifs des Titres. Les présentes Conditions Financières complètent le document d'information du 10 juin 2022 relatif au Programme d'émission de Titres de l'Émetteur de 7.000.000.000 d'euros, et doivent être lues conjointement avec celui-ci. Les termes utilisés ci-dessous ont la signification qui leur est donnée dans le Document d'Information. Les Titres seront émis selon les modalités des présentes Conditions Financières associées au Document d'Information. L'Émetteur accepte la responsabilité de l'information contenue dans les présentes Conditions Financières qui, associées au Document d'Information, contiennent toutes les informations importantes dans le cadre de l'émission des Titres. L'information complète sur l'Émetteur et l'offre des Titres est uniquement disponible sur la base de la combinaison des présentes Conditions Financières et du Document d'Information. Les présentes Conditions Financières, le Document d'Information ainsi que toutes les informations incorporées par référence sont disponibles (a) sur le site internet de l'Émetteur (<http://www.paris.fr/investisseurs>), (b) et aux heures habituelles d'ouverture des bureaux, au siège social de l'Émetteur et aux bureaux désignés de l'Agent Payeur auprès desquels il est possible d'en obtenir copie.

Les présentes Conditions Financières ne sont pas soumises aux dispositions du Règlement Prospectus tel que défini dans le Document d'Information.

Les présentes Conditions Financières ne constituent pas une offre ou une sollicitation (et ne sauraient être utilisées à cette fin) de souscrire ou d'acheter, directement ou indirectement, des Titres.

1		Émetteur :	Ville de Paris
2	(i) (ii)	Souche N : Tranche N :	75 1
3		Devise(s) Prévues :	Euros (EUR)
4	(i) (ii)	Montant Nominal Total : Souche : Tranche :	EUR 60.000.000 EUR 60.000.000
5		Prix d'émission :	100 % du Montant Nominal Total
6		Valeur(s) Nominale(s) Indiquée(s) :	EUR 100.000
7	(i) (ii)	Date d'Emission : Date de Début de Période d'Intérêts :	29 juin 2022 Date d'Emission
8		Date d'Echéance :	29 juin 2038
9		Base d'Intérêt :	Taux Fixe de 2,793 %
10		Base de Remboursement/Paiement :	Remboursement au pair
11		Options (Article 5(b)) :	Non Applicable

12	(i) (ii)	Rang : Date d'autorisation de l'émission :	Senior Délibération No. 2021 DFA 59-1 du 21 décembre 2021
13		Méthode de distribution :	Non-syndiquée

STIPULATIONS RELATIVES AUX INTERETS (LE CAS ECHEANT) A PAYER

14		Stipulations relatives aux Titres à Taux Fixe :	Applicable
	(i)	Taux d'Intérêt :	2,793 % par an payable annuellement à échéance
	(ii)	Date(s) de Paiement du Coupon :	29 juin de chaque année / non ajusté
	(iii)	Montant [(s)] de Coupon Fixe :	EUR 2.793 pour EUR 100.000 de Valeur Nominale Indiquée
	(iv)	Montant [(s)] de Coupon Brisé :	Non Applicable
	(v)	Méthode de Décompte des Jours (Article 4(a)) :	Exact/Exact - ICMA
	(vi)	(Date(s) de Détermination (Article 4(a)) :	29 juin pour chaque année
15		Stipulations relatives aux Titres à Taux Variable	Non Applicable

DISPOSITIONS RELATIVES AU REMBOURSEMENT

16		Option de Remboursement au gré de l'Émetteur	Non Applicable
17		Montant de Remboursement Final pour chaque Titre	EUR 100.000 par Titre
18		Montant de Remboursement Anticipé	
	(i)	Montant(s) de Remboursement Anticipé pour chaque Titre payé(s) lors du remboursement pour des raisons fiscales (Article 5(d)) ou en cas d'Exigibilité Anticipée (Article 8) :	EUR 100.000 par Titre
	(ii)	Remboursement pour des raisons fiscales à des dates ne correspondant pas aux	Oui

		Dates de Paiement du Coupon (Article 5(d)) :	
	(iii)	Coupons non échus à annuler lors d'un remboursement anticipé (Titres Matérialisés exclusivement (Article 6(b)(ii)) :	Non applicable

STIPULATIONS GENERALES APPLICABLES AUX TITRES

19		Forme des Titres :	Titres Dématérialisés
	(i)	Forme des Titres Dématérialisés :	Au Porteur
	(ii)	Établissement Mandataire :	Non Applicable
	(iii)	Certificat Global Temporaire :	Non Applicable
20		Place(s) Financière(s) (Article 6(g)):	Non Applicable
21		Talons pour Coupons futurs à attacher à des Titres Physiques (et dates auxquelles ces Talons arrivent à échéance) :	Non Applicable
22		Dispositions relatives aux redénominations, aux changements de valeur nominale et de convention :	Non Applicable
23		Stipulations relatives à la consolidation :	Non Applicable
24		Rachat conformément aux dispositions des articles L.213-0-1 du Code monétaire et financier :	Oui
25		Masse (Article 10) :	<p>Masse Légale</p> <p>Les noms et coordonnées du Représentant de la Masse sont :</p> <p>DIIS GROUP 12, rue Vivienne 75002 Paris France</p> <p>Le Représentant de la Masse percevra une rémunération de 350 € par an au titre de ses fonctions.</p>

DISTRIBUTION			
26	(i)	Si elle est syndiquée, noms des Membres du Syndicat de Placement :	Non Applicable
	(ii)	Etablissement chargé des Opérations de Régularisation (le cas échéant) :	Non Applicable
27		Si elle est non-syndiquée, nom de l'Agent Placeur :	La Banque Postale
28		Restrictions de vente - États-Unis d'Amérique :	Réglementation S Compliance Category 1 ; Règles TEFRA Non Applicable
GÉNÉRALITÉS			
30		Le montant nominal total des Titres émis a été converti en euros au taux de [●], soit une somme de :	Non Applicable

OBJET DES CONDITIONS FINANCIERES

Les présentes Conditions Financières comprennent les conditions financières requises pour l'émission des Titres décrits dans le cadre du programme d'émission de titres (*Euro Medium Term Note Programme*) de 7.000.000.000 d'euros de la Ville de Paris.

Signé pour le compte de l'Émetteur :

Par :

Dûment autorisé

PARTIE B - AUTRE INFORMATION

1. Admission aux négociations

	(i)	Admission aux négociations :	Une demande d'admission des Titres aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris à compter du 29 juin 2022 a été faite.
	(ii)	Estimation des dépenses totales liées à l'admission aux négociations :	EUR 11 425

2. Notations

		Notations :	<p>Le Programme a fait l'objet d'une notation AA par S&P Global Ratings Europe Limited et AA par Fitch Ratings Ireland Limited.</p> <p>Chacune de ces agences de notation est établie dans l'Union Européenne et est enregistrée conformément au Règlement (CE) n° 1060/2009 du Parlement Européen et du Conseil du 16 septembre 2009 tel que modifié par le Règlement (UE) n° 513/2011 et le Règlement (UE) n° 462/2013 (le « Règlement ANC ») et inscrite sur la liste des agences de notation enregistrées publiées par la <i>European Securities and Markets Authority</i> sur son site Internet (http://www.esma.europa.eu/page/List-registered-and-certified-CRAs).</p>
--	--	-------------	--

3. Intérêt des personnes physiques et morales participant à l'émission

Sauf pour ce qui est indiqué au chapitre « Souscription et Vente », à la connaissance de l'Émetteur, aucune personne impliquée dans l'Offre n'y a d'intérêt significatif.

4. Raisons de l'offre et utilisation du produit

Le produit net de l'émission des Titres est destiné au financement du budget général d'investissement de l'Émetteur.

5. Titres à taux fixe uniquement - rendement

		Rendement :	2,793%
			Le rendement est calculé à la Date d'Émission sur la base du Prix d'Émission. Ce n'est pas une indication des rendements futurs.

6. Autres marchés

		Mentionner tous les marchés	Aucun
--	--	-----------------------------	-------

		réglementés ou tous les marchés équivalents sur lesquels, à la connaissance de l'Émetteur, sont déjà négociées des valeurs mobilières de la même catégorie que celles qui doivent être offertes ou admises à la négociation.	
--	--	--	--

7. Informations opérationnelles

	(i)	Code ISIN :	FR001400B6A9
	(ii)	Code commun :	249507032
	(iii)	Dépositaire(s) :	
		(a) Euroclear France en qualité de Dépositaire Central :	Oui
		(b) Dépositaire Commun pour Euroclear et Clearstream, :	Non
	(iv)	Tout système de compensation autre que Euroclear France, Euroclear et Clearstream, et le(s) numéro(s) d'identification correspondant(s) :	Non Applicable
	(v)	Noms et adresses des Agents Payeurs initiaux désignés pour les Titres :	<p align="center">BNP Paribas Securities Services (Numéro Affilié Euroclear France : 29106) Les Grands Moulins de Pantin 9, rue du Débarcadère 93500 Pantin France Attention : Debt Solutions France</p> <p align="center">Pour toute notification opérationnelle :</p> <p align="center">BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch Corporate Trust Services 60, avenue J.F. Kennedy L - 2085 Luxembourg</p> <p align="center">Tel : +352 26 96 20 00 Fax : +352 26 96 97 57 Attention : Lux Émetteurs / Lux GCT</p>
	(vi)	Noms et adresses des Agents Payeurs additionnels désignés pour les Titres :	Non Applicable

